

# Un cru vraiment très boisé

Lundi, le verdict est tombé : le domaine Émile Grelier est le grand gagnant du concours Arbre d'avenir, organisé par l'association Fermes d'avenir, auprès de laquelle il avait candidaté.

Delphine et Benoît Vinet, viticulteurs, sont engagés depuis 2008 dans le développement de l'agroforesterie (réintroduction des arbres dans les cultures) sur leur domaine Émile Grelier, à Lapouyade

Accompagnés par l'association Arbres et paysages en Gironde, trois vignobles bordelais se sont unis pour déposer un dossier défendant la réintroduction des arbres au cœur des vignobles.

114 dossiers ont été déposés en France, pour 25 lauréats, puis neuf finalistes et, enfin, trois grands gagnants.

## Des centaines d'arbres plantés

Sur le Domaine Émile Grelier, 162 arbres sont déjà présents au cœur des vignes, auxquels se sont ajoutés 180



**Delphine et Benoît Vinet (à droite), lauréats du concours Arbres d'Avenir.** PHOTO DOMAINE ÉMILE GRELIER

nouveaux fruitiers et feuillus, plantés lors d'un chantier participatif. Au final, plus de 250 arbres seront encore plantés d'ici 2019 au cœur des vignes ou en haies autour du vignoble. « Ce prix est une reconnaissance de plus

des nombreuses actions environnementales entreprises par le domaine Émile Grelier », soulignait le couple de viticulteurs en agriculture biologique.

**Jean Gaury**